

Le Système Orthographique De La Langue Française: Les Difficultés De L'unité Sonore et Sémantique

Betül ERTEK*

RÉSUMÉ

La langue française est bien connue pour son système orthographique complexe et particulier. Elle possède un fonctionnement qui est basé sur un système alphabétique et est remplie de subtilités. Dans cet article, bien que nos propos restent succincts, l'objectif est de présenter le fonctionnement de la langue française d'un point de vue de l'unité sonore, puis de l'unité sémantique. Il s'est avéré indispensable de traiter de l'unité graphique (le graphème): les phonogrammes, les morphogrammes et les logogrammes. Il est pertinent de savoir reconnaître les différents graphèmes car ils peuvent permettre d'éviter de faire des fautes d'orthographe. Malgré tout, l'orthographe du français reste difficile à cerner sur certains points. A cela s'ajoute des raisons historiques en lien avec l'évolution du français mais aussi en rapport avec son principe alphabétique. Aussi, les nombreuses formes irrégulières de la langue française ne facilitent pas le travail de compréhension. En effet, elle possède des cas irréguliers qui doivent être appris comme tels. La plupart possèdent une explication toutefois. Une des particularités de la langue française réside dans l'utilisation du pluriel qui peut être une barrière à une orthographe correcte. Dans notre travail, l'étude de la typologie des erreurs selon Catach (1995) puis Blanche-Benveniste (1968) apporte quelques explications sur ces dernières à travers les exemples présentés. Une partie vient compléter notre travail sur les barrières à l'orthographe. Cette dernière présente les problèmes de concentration et de mémorisation qui peuvent porter préjudice au travail d'écriture. Il y a aussi les problèmes de compréhension du sens et l'absence ou le manque de reprise et de correction des erreurs. Le français et ses cas particuliers demandent un effort considérable et sont à la source de beaucoup d'erreurs. Il est fortement conseillé de les étudier de près. Il ne faut pas outrepasser le développement des nouvelles technologies et d'internet qui regroupent un nombre incalculable de plateformes en ligne et gratuites pour pratiquer l'orthographe. Enfin, bien trop souvent, le travail de relecture est négligé. Cependant, il s'agit d'une étape primordiale qui empêcherait bien de faire des fautes d'orthographe.

Mots-clés: L'orthographe, La langue française, Le graphème, La typologie des erreurs, Les difficultés du français

Fransız Dilinin Yazım Dili: Ses ve Semantik Birimlerinin Zorlukları

ÖZ

Fransız dili zor ve kendine has imla kuralları ile iyi tanınır. Dilin, alfabetik bir sisteme dayanan ve inceliklerle dolu bir işleyişi vardır. Bu çalışmanın amacı, sesbirim bakımından ve anlamsal açıdan Fransızcanın işleyişini göstermektir. Ses işaretlerinden (fonogram), kelime biçimlerinden (morfogram) ve kelime ifade eden işaretlerden (logogram) oluşan yazıbirimi (grafemi) çalışmak elzemdir. Farklı grafemlerin nasıl belirleneceğini bilmek de aynı derecede önemlidir. Zira yanlış yazımlardan kaçınmayı mümkün kılabilirler. Yine de, Fransız dilinin yazımının belli noktalarda tanımlanması zor olmaktadır. Buna ek olarak, Fransızcanın gelişimi ile bağlantılı olarak bu zorlukların tarihsel nedenlerine, aynı zamanda Fransızcanın alfabetik yapısı ile ilgili nedenler de eklenmiştir. Ayrıca, Fransızcadaki birçok istisnai durum dili anlamayı zorlaştırabilmektedir, yani olduğu gibi öğrenilmesi gereken belirli bir kurala uymayan incelikler mevcuttur. Ancak, çoğunun bir açıklaması vardır. Fransızcaya özgü bir diğer özellik ise çoğul yapıların kullanımlarında ortaya çıkmaktadır ve bu da doğru yazımın önünde bir engel olabilmektedir. Catach (1995)'in, Blanche-Benveniste (1968)'nin hata tipolojisi çalışmalarından yola çıkarak çalışmamızın bir bölümünde sunulan örnekler üzerinden bazı açıklamalar yapılmaya çalışılmıştır. Son bölüm ise, yazım engellerine açıklık getirmektedir ve yazma sürecinde olumsuz etkisi olabilecek konsantrasyon ve ezber problemlerini ortaya koymaktadır. Ayrıca, anlamın kavranması ve hataların giderilmesi ya da bunun eksikliği ve hataların düzeltilmesi gibi problemler de vardır. Fransız diline dair özel kullanımlar fazladan bir çaba gerektirir zira birçok hata söz konusu kullanımlardan kaynaklanmaktadır. Bunları yakından incelememiz gerekmektedir. Yeni teknolojilerin, internetin gelişmesi ve sayısız ücretsiz çevrimiçi platform içeriğinin artması yazım pratiği açısından son derece önem arz etmektedir. Son olarak, şunu söyleyebilmekteyiz: çoğu kez "yeniden okuma" çalışması ihmal edilmektedir. Ancak, bunun birçok yazım hatalarını önleyebilecek önemli bir adım olduğunu hatırlatmakta fayda olduğunu düşünmekteyiz.

Anahtar kelimeler: İmla, Fransızca dili, Yazıbirimi, Hataların tipolojisi, Fransızca'nın zorlukları

Introduction

Pour définir brièvement l'orthographe, il s'agit de la transposition sous forme écrite d'une langue, de la manière de retranscrire les unités sonores et les unités sémantiques qui en sont les composantes. L'orthographe de la langue française étant de nature alphabétique, l'unité de la langue parlée est le phonème et l'unité de la langue écrite est le graphème c'est-à-dire le son dans un premier temps et les

* Öğr. Gör. Dr., Marmara Üniversitesi, orcid no: 0000-0003-0693-9783, betul.ertek@marmara.edu.tr
Makalenin Gönderim Tarihi: 12.12.2018; Makalenin Kabul Tarihi: 07.01.2019

lettres dans un second temps. Elle est avant tout un ensemble de sous-systèmes qui se construit. Elle possède plusieurs spécificités, à savoir: elle est phonologique, elle est historique et elle est étymologique. Elle est aussi morphosyntaxique, morpo-lexicale et discriminative. L'orthographe du français repose sur l'alphabet latin, son ancêtre. Cet article se donne pour objectif de comprendre le système de l'orthographe française et les difficultés qui font barrière à une écriture consciencieuse et raisonnée.

Dans une première partie, une étude a été réalisée sur l'orthographe française et sur les grands principes qui la régissent: le son et le sens. L'unité graphique qu'est le graphème ainsi que ses différentes composantes sont explicitées dans une seconde partie. Par la suite, les difficultés de l'orthographe française ont été mises en avant en étudiant une partie de son Histoire. L'explication nous vient tout droit de son origine latine. S'ensuit une étude de la typologie des erreurs qui peuvent être calligraphique, extragraphique, phonogrammique, morphogrammique, logogrammique et idéogrammique. Une dernière partie traite des barrières à l'orthographe notamment avec les problèmes de concentration mais aussi de mémorisation, les problèmes de compréhension du sens, de l'absence ou du manque de correction des erreurs.

1. L'orthographe française et ses principes de fonctionnement

L'écriture de la langue française est à l'origine alphabétique et possède 26 lettres en plus des accents (l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe) et des signes auxiliaires (le tréma et la cédille) qui viennent s'ajouter par la suite. En théorie, ces 26 lettres qui sont des unités graphiques sont destinées à transcrire les phonèmes du français c'est-à-dire la correspondance d'une lettre à un son. Le phonème est la plus petite unité de son en phonétique ou en phonologie. Il s'agit d'une unité de son qui est capable de produire un changement de sens par commutation comme dans les mots "l*am*pe" et "r*am*pe" par exemple. Ainsi, le français possède 36 phonèmes composés de 16 voyelles dont 12 orales et 4 nasales, de 17 consonnes et de 3 semi-consonnes. Le graphème est la plus petite unité écrite ayant une valeur phonologique ou autre. Il est destiné à la transcription des phonèmes et est constitué d'une ou de plusieurs lettres. Selon Blanche-Benveniste (2003: 351), il y a "environ 80" graphèmes ou même avec les plus rares "175" (Arrivé, 1993: 47) graphèmes au total. La langue française compte 130 graphèmes et davantage (Grevisse, 2009).

1.1. Le son

L'intérêt premier des unités graphiques réside de leur usage dans les unités sonores. Dans beaucoup de mots, la correspondance de l'unité graphique et de l'unité sonore existe comme dans les exemples suivants: "par" et [paʁ], "sur" et [syʁ] ou encore "papa" et [papa]. Dans l'histoire du français et son évolution, de nombreuses lettres qui étaient prononcées à l'origine se sont amuies alors que d'autres lettres étymologiques et muettes ont été introduites et prises en compte dans l'écriture d'un mot bien plus tardivement. Il est tout à fait possible qu'un phonème soit représenté par plusieurs unités graphiques tout comme la possible correspondance d'une même unité graphique à différents phonèmes. En effet, un phonème peut correspondre à plusieurs unités graphiques comme la lettre [s] qui peut être le "s" dans "s*on*", "s*a*", le "ss" dans "pois*ss*on", "bois*ss*on", le "t" dans "nati*o*nal", "ins*er*tion", la "ç" dans "ç*a*", "leç*o*n" ou encore le "x" dans "dix", "six". De même qu'une unité graphique peut correspondre à différents phonèmes comme la lettre "c" qui peut se prononcer [k] dans "c*o*rps", "c*o*mment" mais aussi [s] dans "c*e*la" ou "c*ec*i". Un groupe de plusieurs lettres (deux ou trois) peut correspondre à un seul et unique phonème: "au", "eau", "ô" ou encore "aux". Le "au" se retrouve dans "j*au*ne", "ch*au*ssure" ou encore dans "t*au*pe". Le "eau" figure dans "bate*au*", "s*ea*u" et "ois*ea*u". Quant au "ô" avec l'accent circonflexe, il se retrouve dans les termes suivants: "rô*t*i", "hô*p*ital", "pô*l*e", etc. Le "aux" figure notamment dans "f*au*x", "crist*au*x". D'un point de vue grammatical ("s" au pluriel) et sémantique (les lettres "n" et "m" qui distinguent les homonymes "c*o*nte" et "c*o*mte" par exemple), de nombreuses lettres amuies apportent des informations (étymologiques ou historiques), ce qui explique leur maintien dans le mot. Ces unités muettes peuvent toutefois se prononcer en cas de liaison.

1.2. Le sens

Le fonctionnement de la langue française repose aussi sur le sens des unités graphiques. Ces dernières apportent des informations, des éléments supplémentaires, des renseignements qui privilégient la compréhension sémantique du mot ou de la phrase en question. Ces unités graphiques peuvent être de deux types. Elles peuvent être grammaticales ou lexicales. Pour les informations d'ordre grammatical, elles relèvent des indications du nombre, notamment du pluriel avec le "s" final dans "maisons", "femmes", etc., des indications du genre et surtout du féminin avec le "e" comme dans "amie", "députée", etc. Pour les informations d'ordre lexical, elles sont effectuées pour distinguer les homonymes "sain", "saint", "sein" et "ceint" mais aussi "cours", "cour" et "court" ou encore "mère", "maire" et "mer", etc.

Il est important de préciser que ces unités graphiques grammaticales et lexicales sont très souvent amuïes, ce qui rend la langue française plus complexe. Toutefois, il est possible de les repérer. En effet, elles peuvent s'entendre dans certaines situations comme dans le cas de la liaison avec le "s" au pluriel: "les enfants" qui se prononce [lez ɑ̃fɑ̃] ou encore "les adultes" qui se prononce [lez adylt]. Aussi, il est nécessaire de prendre en compte l'histoire de la langue française et de son évolution car les emprunts au latin et au grec demeurent intacts dans la langue et jouent un rôle décisif dans son système graphique. L'influence de l'histoire de la langue française est traitée dans la partie des difficultés de l'orthographe française ci-dessous.

2. L'unité graphique: le graphème

Il est essentiel de distinguer le graphème et la lettre car le graphème est une unité graphique abstraite alors que la lettre est une unité graphique concrète. Il a déjà été indiqué plus haut la distinction entre graphème et phonème: le graphème étant la plus petite unité distinctive d'un système graphique écrit correspond à un phonème. Il fait référence au sens grammatical ou au sens lexical. Ainsi, un graphème peut être constitué d'une seule et unique lettre comme dans "sur" qui possède 3 graphèmes qui correspondent chacun à un phonème. Un graphème peut aussi être constitué de deux lettres (ou digramme) comme "an", "au", "on" ou de trois lettres (ou trigramme) comme "eau", "oin", "aux" ou encore d'une lettre pourvue d'un signe diacritique qui est l'accent "é", "è", "ê", "ô", "à", "â", "ü", "û" ou la cédille "ç". En guise d'exemple, dans le mot "agneau", il figure 6 lettres "a", "g", "n", "e", "a" et "u" mais 3 graphèmes seulement "a", "gn", "eau", ce qui correspond à l'association d'une lettre "a", d'un digramme "gn" et d'un trigramme "eau". Catach (1995) distingue trois types de graphèmes: les phonogrammes, les morphogrammes et les logogrammes. Ces graphèmes apportent des informations d'ordre phonique pour les phonogrammes qui permettent de noter les unités de l'oral, d'ordre morphologique pour les morphogrammes qui donnent des informations grammatico-lexicales et distinctif pour les logogrammes pour différencier les homophones.

2.1. Les phonogrammes

Les phonogrammes sont utilisés pour la transcription des phonèmes. La langue française étant phonogrammique à 85%, elle codifie l'oral. Elle possède 36 phonèmes pour 130 phonogrammes. Par exemple, dans le mot "parti", il y a cinq phonogrammes "p", "a", "r", "t" et "i" alors que dans le mot "agneau" (exemple ci-dessus), il n'y en a que trois, [aɲo]. Ces trois graphèmes sont des phonogrammes car ils codent le son dans le mot. Dubois *et al.* (1973: 369) définit les phonogrammes de la façon suivante: "Dans les écritures idéogrammatiques, on appelle phonogramme un signe qui, capable de fonctionner par ailleurs avec sa pleine valeur d'idéogramme, est utilisé pour la transcription du consonantisme d'un mot homonyme de celui que désigne l'idéogramme". Il a déjà été mentionné que la langue française possède un nombre important de phonème (36) et de phonogramme (130). Toutefois, il y a surtout 45 graphèmes de base qui sont utilisés plus que les autres et qui recouvrent entre 80 et 90% de la nécessité de transcrire l'oral dans la langue française. De plus, 25 graphèmes sont moins utilisés et 60 autres graphèmes constituent surtout les formes dites rares telles que les formes en "im" ("improbable", "impossible"), en "aim" ("faim", "essaim") mais aussi en "yn" ("lynx", "synthèse").

A titre d'exemple, dans le "Tableau des graphèmes de base du français" de Catach (1995), il est noté que le phonème [o] est transcrit dans 75% des cas par le graphème "o" comme dans "zéro" ou encore

dans “sol”, dans 21% des cas par “au” comme dans “chevau”, “hôpitau” et dans seulement 3% des cas par “eau” comme dans “oiseau” ou encore “bateau”.

Tableau: Tableau des graphèmes de base du français – Niveau 1 (Catach *et al.*, 1995, pp. 10-11).

Archigraphèmes	Phonèmes	Graphèmes de base	% approximatif d'utilisation	Exemples
A	[a]	a	92	papa
E	[e]	e + é	99	mes, pré
	[ɛ]	(e) + è ai	67,9 30	bec, règle chair
I	[i]	i	99	il
O	[o]	o	75	zéro, sol
		au eau	21 3	chevau(x) oiseau
U	[y]	u	100	tu
EU	[œ]	eu	93	peu, peur
	[ø]	(e)		ch(e)val
OU	[u]	ou	98	fou
AN	[ɑ̃]	an	44	(un) an
		en	47	enlever
IN	[ɛ̃]	in	45	fin
		(en)	23	chien
ON	[ɔ̃]	on	92,8	son
UN	[œ̃]	un	97	un
Y, IL(L)	[i]	(i)	86	pied
		i		faïence
		y	30	payer
		il(l)	10	rail, raille
OI	[w A]	oi	100	loi
OIN	[w ɛ̃]	oin	100	moins
P	[p]	p	100	pon(t)
B	[b]	b	100	bon
T	[t]	t	99	ton
D	[d]	d	100	don
C	[k]	c + qu	98	coque
G	[g]	g + gu	100	goulette
F	[f]	f	95	fou
V	[v]	v	100	vou(s)
S	[s]	s + ss	69	danse, rosse
		(c) + ç	26	ci, ça
		(s) intervocalique	90	rose
Z	[z]	z	10	zéro
X	[k s] ou [g z]	x	84	axe, examen
CH	[ʃ]	ch	100	chou
		j	49	jeu
J	[ʒ]	g + (ge)	51	(nous) mangeons
L	[l]	l	100	la
R	[ʀ]	r	100	ré
M	[m]	m	100	mon
N	[n]	n	100	non
GN	[ɲ]	gn	100	règne

N.B.: Les consonnes doubles et les lettres muettes ne sont décomptées ici.

2.2. Les morphogrammes

Un morphogramme est un graphème qui donne un renseignement, une information, une indication autre que phonique (donc sans lien avec le son). L'information donnée peut être grammaticale ou lexicale. Les morphogrammes représentent 5 à 6% des graphèmes en discours. A partir de là, il faut distinguer les morphogrammes grammaticaux et les morphogrammes lexicaux. Les premiers donnent des indications sur le genre, le nombre, la désinence, c'est-à-dire toutes les terminaisons qui correspondent à la catégorie grammaticale et qui en prouvent sa nature grammaticale. Selon Catach (1995: 205), il s'agit de “désinences graphiques supplémentaires qui s'ajoutent accessoirement aux mots selon les rencontres des parties du

discours (marques de genre et de nombre, flexions verbales).”. Par exemple, il existe le mot “cheval” au singulier et “chevaux” au pluriel mais pas “chevale” et “chevales”. Ce mot n’est donc pas un adjectif mais un nom. Quant aux morphogrammes lexicaux, ils établissent le rapport entre les radicaux et les dérivés et ils donnent des informations sur la “famille” du mot comme dans “tardd” avec le “d” final qui est toujours muet mais que nous retrouvons dans le verbe “tarder” ou encore dans l’adjectif “tardif”. Catach (1995: 205) définit les morphogrammes lexicaux comme les “marques graphiques finales ou internes fixes, intégrées au lexème, pour établir un lien visuel avec le féminin ou les dérivés; marques spécifiques des préfixes, des suffixes, des éléments entrant en composition, etc.”. A titre d’exemple, le mot “maisong” donne une information sur le pluriel avec le “s” final (morphogramme grammatical) alors que le mot “enfant” marque la catégorie, la “famille” d’appartenance du mot avec la présence du “t” final comme dans les mots “enfanter”, “enfantin”, “enfantillage”, etc. (morphogramme lexical). Il en est de même pour le “x” muet qui est ajouté à la fin du mot “gâteaux” au pluriel et qui ne possède pas d’équivalent sonore. Il sert en effet à donner une information d’ordre grammatical qui indique seulement la marque morphologique du pluriel.

2.3. Les logogrammes

Le logogramme est un graphème qui permet de distinguer graphiquement les mots homophones qui représentent environ 6% des mots dans la langue française. Ainsi, on différencie les logogrammes lexicaux qui sont les homophones* comme “chant” et “champ” et les homographes** comme “faire un pas” et “ne pas ...”, des logogrammes grammaticaux qui sont les homophones grammaticaux comme “c’est” et “s’est”. Parmi les logogrammes lexicaux, on distingue aussi les homonymes*** lexicaux tels que “chat” et “chas” ou encore “cours”, “cour” et “court”, etc. Pour les différencier, il faut donc être vigilant au sens et non à la forme comme dans l’exemple très connu: ‘Je vois un **ver vert** qui se dirige **vers** mon **verre**’. Ici, le même son revient quatre fois. Il ne s’agit pas d’un même et unique mot toutefois. Ce sont des homonymes lexicaux avec une orthographe et un sens différent à chaque fois. Le premier mot “ver” représente l’animal invertébré. Le second mot “vert” correspond à l’adjectif de couleur qui s’écrit avec un “t” final. Quant au troisième mot “vers”, il indique la préposition de direction et s’écrit avec un “s” final. Enfin, le dernier mot “verre” n’est autre que le récipient qui sert à boire et qui s’écrit avec deux “r”. D’autre part, il existe par exemple le mot “une tache” qui est une marque, une salissure et le mot “une tâche” qui symbolise le travail, un ouvrage à réaliser dans un temps déterminé. Il y a aussi “un dessin” qui est une représentation, une production et “un dessein” qui est une intention, un but ou un projet. Aussi, il est possible de citer le verbe “raisonner” qui signifie faire, réaliser avec raison, avec réflexion et logique et le verbe “résonner” qui veut dire produire un son, renvoyer un son en augmentant son intensité. Quant aux homophones grammaticaux, ils permettent de différencier les séries homonymiques comme “son”/“sont”, “et”/“est”, “a”/“à”, “ou”/“où”, etc. Les homophones grammaticaux peuvent varier sur le genre et/ou le nombre d’une même forme: “tel”, “telle”, “tels”, “telles”, sur les formes verbales: “tu as”, “il a”, la seule classe grammaticale: “ses”, “ces” qui sont des déterminants mais l’un est possessif, l’autre est démonstratif. Le sens de la phrase permettra de définir la valeur du déterminant. Les homophones grammaticaux peuvent avoir un effet sur les classes aussi. “Ces” et “ses” sont confondus avec “c’est” et “s’est” ou encore “sait”, troisième personne du singulier du verbe savoir (Arrivé, 1997). Enfin, l’homophonie grammaticale peut avoir une influence sur le mode employé qu’il s’agisse de l’infinitif, du participe passé, de l’imparfait ou du passé simple: “marcher”/“marché”/“marchais”/“marchai” ou encore “danser”/“dansé”/ “dansais”/“dansai”, etc.

2.4. Reconnaître les graphèmes

La reconnaissance des graphèmes peut se faire grâce à plusieurs aspects. Dans un premier temps, l’attention peut être portée sur les lettres étymologiques ou historiques dont l’objectif est de permettre la distinction. A titre d’exemple, le “x” permet de distinguer “voix” (qui vient de “vox”) de “voix” ou encore

* Qui possède la même forme orale.

** Qui possède la même forme écrite.

*** Qui possède une forme identique mais le sens diffère. La ressemblance porte sur la forme et non sur le sens.

de “voit” qui ont tous trois un sens différent. Il en est de même pour “compte” (“compter” qui vient de “computare”), “conte” et “comte”. La distinction peut aussi se faire grâce à l’accent: “la”/“là”, “ça”/“çà”, etc. La variété graphique permet de reconnaître un graphème par rapport à un autre: “repère”/“repaire” ou encore “ancre”/“encre”, etc. Quant aux morphogrammes lexicaux, ils possèdent une valeur logogrammique et servent à faire la distinction comme dans “bond” (référence au verbe “bondir” certes) et “bon”. Il en est de même pour les morphogrammes grammaticaux avec la marque morphologique qui permet de donner une indication sur le nombre ici avec le “t” final: “sont”/“son”. Il est important de noter qu’un même graphème peut être polysémique. Par exemple, le mot “main” est composé d’un phonogramme “ain” mais le “a” possède un rôle de morphogramme lexical comme dans les mots “manuel”, “manuellement”, “manucure”, “manucurer”, “manucurable”, etc. Aussi, un mot peut regrouper les trois catégories de graphème à la fois. Par exemple, pour “mangé”, le “é” final est à la fois un phonogramme, un morphogramme grammatical et un logogramme grammatical. En effet, il est un phonogramme car il est prononcé. Il est un morphogramme grammatical car le “é” marque le participe passé des verbes du premier groupe en “er”. Enfin, il est un logogramme grammatical pouvant être distingué du verbe “parler” à l’infinitif en opposition au participié passé “parlé”. Il en est de même avec le graphème “x” qui peut être un phonogramme, un morphogramme grammatical ou un logogramme.

3. Les difficultés de l’orthographe française

L’orthographe française est difficile à maîtriser en raison des particularités qu’elle revêt. L’une des plus grandes complexités vient de son évolution historique. Dans l’Histoire de France, le latin qui avait été imposé, progressivement et naturellement s’est fondu dans les dialectes régionaux du pays. Ainsi, au cours des siècles, ce latin dit “vulgaire” est devenu la langue du peuple alors que le latin d’origine (de Rome) restait essentiellement pratiqué par les riches aristocrates et les hommes de religion. Très longtemps, le français était uniquement parlé, sans être écrit. La langue scripturale restait le latin par excellence jusqu’en août 1539 (entre le 10 et le 15 août plus exactement) où le roi de France François 1^{er} fait du français la langue obligatoire dans tous les actes administratifs et juridiques avec l’Ordonnance de Villers-Cotterêts (appelée aussi “l’ordonnance Guillemine” ou encore “l’ordonnance Guilelmine”) composée de 192 articles. L’Ordonnance édictée au titre exact de “Ordonnan du Roy sur le fait de justice” a ainsi fait du français la langue dans tous les actes officiels, légaux et notariés même s’il s’agit d’un français encore trop inspiré du latin, adapté avec un nombre considérable de signes diacritiques (l’accent et la cédille) et d’apostrophe pour faciliter la distinction langagière. L’Ordonnance de Villers-Cotterêts a ainsi rendu plus accessible au royaume de France et au peuple français l’administration qui augmentera considérablement son impact et son évolution au cours des siècles. La justice est de cette manière “laïcisée”, ne permettant aux officialités religieuses françaises la seule compétence dans les questions touchant uniquement à la foi. Cette ordonnance est aussi nommée symboliquement “l’acte de naissance de la langue française”.

3.1. Raisons historiques

Nombreuses sont les lettres qui gardent les traces de l’histoire et de l’évolution de la langue française: les lettres étymologiques (venant tout droit du latin et du grec) et les lettres historiques non étymologiques. Les lettres étymologiques provenant du latin sont à titre d’exemple: “tempus”/“temps”, “digitum”/“doigt”. Pour les lettres étymologiques provenant du grec, il y a le “ϑ” [rau] dans “rhétorique”, le “θ” [théta] dans “thérapie”, “ψ” [psi] et le “χ” [chi] dans “psychologie”. Pour les lettres historiques non étymologiques, la prononciation des consonnes doublées [ʃ] a été abandonnée: “donner”, “homme”, “addition”, “agglomération” ou encore “rayonnement”. Ces lettres ne jouent aucun rôle dans le système graphique actuel du français, à moins qu’elles n’aient été exploitées à des fins distinctives (tout comme les logogrammes). Selon Catach (1995), ces lettres n’ont qu’un rôle diacritique non-justifié de nos jours ou très peu. Elle met en avant l’idée que nombreuses sont les lettres étymologiques venant du latin, du grec et celles ayant des origines anglaises, germaniques, etc., sans utilité d’un point de vue orthographique. L’une des difficultés de l’orthographe française réside dans la notation d’un mot ne correspondant à aucune phonie. Prononcer “donner” avec un seul “n” ou les deux “n” ne modifie en rien la prononciation. Un

autre exemple significatif est le mot “oiseau”. Le mot “oiseau” est le mot le plus long dans la langue française dont aucune lettre ne se prononce séparément: [o], [i], [s], [e], [a], [u].

3.2. Le principe alphabétique

Une des autres raisons de la difficulté de l'orthographe française vient de son alphabet. Comme précisé plus haut dans la partie du fonctionnement de la langue française, il y a 26 lettres qui correspondent à plusieurs phonèmes et qui peuvent être transcrites différemment et de diverses manières. Fayol (2003) précise que: “En français, cependant, le principe alphabétique ne suffit pas à apprendre l'orthographe. En effet, le français ne fait pas correspondre à chaque phonème une configuration graphique (ou graphème) unique (on dit que c'est une orthographe opaque). Au contraire, d'autres orthographe sont transparentes... En italien, japonais, espagnol ou allemand, les appariements entre phonèmes et graphèmes sont plus réguliers.” (p. 2). Il ajoute que “[...] la seule connaissance des correspondances entre phonèmes et graphèmes ne permet de transcrire correctement qu'environ la moitié du lexique.” (p. 3). C'est sans doute pour cela que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture se fait plus tardivement et semble être plus problématique en français comparé à d'autres langues telles que l'italien, l'espagnol, le finnois, etc. présentées comme beaucoup plus régulières et transparentes.

3.3. Les irrégularités du français

La langue française possède plusieurs formes irrégulières qui sont venues s'ajouter aux mots et qui sont restées intactes jusqu'à nos jours. Ainsi, surgissent des questions telles que: “pourquoi prononce-t-on “second” et non “sekond”?” mais aussi “pourquoi “tout” perd son “t” au pluriel?” ou encore “pourquoi dit-on “des chevaux” mais “des festivals”?”. La liste n'est pas exhaustive car il est impossible de traiter de toutes les irrégularités du français dans cette étude. Nous pouvons en citer quelques-unes.

L'explication pour la prononciation de “second” vient tout droit de son origine latine. Encore jusqu'au XVIIème siècle, le mot s'écrivait de plusieurs manières, la plus utilisée étant “second” venant de “secundus”, sa forme latine qui signifie “qui suit”. S'ensuit l'unification de l'orthographe dans toute la France. Une seule et même orthographe a été choisie. Toutefois, les lexicographes ont privilégié la prononciation en accord avec l'étymologie du mot. Ainsi, la graphie “g” a été remplacée par un “c” conservant ainsi une trace de la racine latine d'origine. Or, pour d'autres mots comme “secret” ou le prénom “Claude” par exemple, la prononciation se faisait en [g] telle que “segret” et “Claude”. Cette utilisation n'est pas restée pour ces deux mots mais pour les mots “second”, “secondaire”, “secondairement”, etc., l'usage reste intact.

L'explication pour la perte du “t” final de “tout” au pluriel vient de la volonté et de l'habitude de supprimer les dernières lettres au pluriel pour venir les remplacer par un “s”. Ainsi, “un enfant” devenait “des enfans”, “tout” est devenu “tous”. Néanmoins, il y avait des exceptions comme pour “un mott” avec un “t” au singulier mais “des mots” “ts” au pluriel. C'est l'Académie Française qui a mis fin à cet usage à l'exception de “tous” qui a été conservé.

L'explication pour les mots “des chevaux” et “des festivals” vient en réalité de l'ancienneté du mot “cheval”. Il a été décidé au fil des années que les lettres en “al” suivies d'une consonne seront prononcées [o]. De ce fait, “un cheval” qui devient “des chevals” est à son tour devenu “des chevaux”. Les termes comme “festivals”, “bals”, “carnavals”, etc. n'ont pas été concernés par cette évolution car ce sont des termes plus récents que les autres. Cette règle concernait aussi les mots en “ols” et en “els” comme “un rossignol”/“des rossignoux”, “un chevel” (“un chevol” en ancien français)/“des cheveux” mais elle a fini par disparaître.

3.4. Les pluriels difficiles à cerner

La règle de base du pluriel est qu'il faut ajouter un “s” à la forme écrite du singulier. Ce “s” n'est presque jamais prononcé. Le pluriel se forme aussi avec la lettre “x” en fin de mot. Comment savoir s'il faut ajouter un “s” ou un “x” final? La réponse se cache dans la particularité du français encore une fois.

Lorsqu'il s'agit d'un nom qui se termine en “-eau” ou en “-au”, “un château” devient “des châteaux”. Certains noms qui se terminent en “-al” deviennent “-aux” au pluriel comme “un journal”, “des

journaux” mais comme précisé plus haut on dit “un festival”, “des festivals”. L'exception concerne les mots suivants: “un bal”/“des bals”, “un cal”/“des cals”, “un carnaval”/“des carnavaux”, “un chacal”/“des chacals”, “un festival”/“des festivals”, “un régal”/“des régals”.

Les noms qui se terminent en “-ail” ont leur pluriel aussi en “-aux” comme: “un bail”/“des baux”, “un émail”/“des émaux”, “un soupirail”/“des soupiraux”, “un corail”/“des coraux”, “un travail”/“des travaux”, “un ventail”/“des ventaux”, “un vitrail”/“des vitraux” mais pas dans le cas de “un rail” dont le pluriel est “des rails” ou encore “un détail”, “des détails”.

Il en est de même pour les noms qui se terminent en “-eu”, sauf “pneu” et “bleu”. Ainsi, “un cheveu” devient “des cheveux” mais “un pneu” devient “des pneus”, “un bleu” devient “des bleus”.

Enfin, les noms en “-ou” tels que “un genou”, “un caillou”, “un hibou”, “un bijou”, “un chou”, “un pou”, “un joujou” prennent toujours un “x” au pluriel. Toutefois, cette règle ne s'applique pas à tous les mots: “un fou” devient “des fous”, “un clou” devient “des clous”.

Il existe des cas particuliers à mentionner: les noms qui se terminent en “s”, “x” ou “z” ne changent jamais au pluriel. A titre d'exemple, “un pays” reste “des pays”, “une noix” reste “des noix” et “un nez” reste “des nez” au pluriel. Enfin, certains pluriels irréguliers nécessitent un changement de la racine même du mot comme dans “un œil” qui devient “des yeux” au pluriel.

4. La typologie des erreurs

La classification des erreurs peut se faire en six points. Catach (1995) analyse les erreurs à dominante calligraphique, extragraphique, phonogrammique, morphogrammique, logogrammique et idéogrammique.

Tableau 2: Grille d'analyse des erreurs orthographiques (d'après Catach, N.) établie par l'ESPE Bretagne.

Orthographe lexicale	
Erreur de calligraphie	ajout/absence de jambage: <u>mid</u> → nid lettres ambiguës: <u>sart</u> → sort
Erreur de segmentation	<u>loreille</u> → l'oreille
Erreur phonogrammique (transcription des sons)	
Oubli (erreur extra graphique)	oubli lettre ou syllabe: <u>maitenant</u> → maintenant
Discrimination auditive	<u>ajeter</u> → acheter
Altération de la valeur phonique des lettres	omission, adjonction, confusion, inversion: <u>gerre</u> → guerre
Erreur lexicale	
Logogrammes lexicaux	<u>pin</u> → pain
Lettres dérivatives (morphogrammes)	marque du radical (can <u>ar</u> t) du préfixe ou suffixe (rapidem <u>an</u> t)
Etymologiques	<u>sculteur</u> → sculpteur, <u>rume</u> → rhume
Orthographe grammaticale	
Idéogrammes	ponctuation, majuscules, trait d'union, apostrophe
Morphologie (transcription des morphèmes)	
Logogrammes grammaticaux	ont/on, et/est, son/sont
Accord sujet-verbe	<u>ils</u> chantait
Marques d'accord dans le GN	les <u>petit</u> garçons
Marques du pluriel	les cheva <u>u</u> s
Distinction infinitif-participe	il a <u>apporter</u> (apporté) des fleurs.
Morphologie verbale (erreurs de désinence)	il <u>crit</u> .

Catach distingue (cf. Tableau 2) les erreurs extragraphiques des erreurs graphiques en deux grandes catégories distinctes composées de sous-catégories.

Parmi les erreurs extragraphiques, il y a celles nommées à dominante calligraphique qui relèvent de l'ajout ou de l'absence de jambage: un “n” qui devient un “m” (“mid” et “mid”) ou de lettres ambiguës (“sart” et “sort”). Il y a aussi la reconnaissance des coupures de mots: “l'évier” et “l'évier”, “l'oreille” et “l'oreille”. Parmi les erreurs à dominante extragraphique, il y a aussi les erreurs phonétiques qui relèvent d'un écrit erroné qui est dû à une mauvaise production orale. Il peut s'agir d'une omission ou d'une adjonction d'une consonne comme “maintenant”/“maintenant”, “herbre”/“herbe”. Il peut s'agir d'une confusion de consonnes: “suchoter”/“chuchoter” ou d'une confusion de voyelle comme “moner”/“mener”. Ce sont des erreurs dues à une production orale insuffisante et/ou incorrecte. Une

pratique orale est nécessaire afin de combler ces erreurs au niveau phonogrammique. On trouve aussi les erreurs à reconnaissance ou à coupure de mots telles que “un nami”/“un ami”.

Pour ce qui est des erreurs graphiques, Catach les classifie selon leur dominance phonogrammique, morphogrammique, logogrammique, idéogrammique et non-fonctionnelle.

Les erreurs à dominante phonogrammique concernent les erreurs de transcription et de position en lien avec une production orale suffisante et correcte mais une écriture erronée. Il peut s’agir d’erreurs qui altèrent la valeur phonique telles que “recu” pour “reçu”, de “merite” pour “merérite”, de “briler” pour “briller”. Il peut s’agir d’erreurs qui n’altèrent pas la valeur phonique comme “pingoin” pour “pingouin”, “guorilla” pour “gorilla”. Le mot est compris bien qu’il soit mal orthographié.

Les erreurs à dominante morphogrammique traduisent du sens. Elles peuvent être lexicales ou grammaticales. Pour les erreurs à dominante morphogrammique lexicale, elles peuvent venir de la marque du radical, du préfixe ou du suffixe: “un canart” à la place de “un canard” est une erreur de la marque du radical ou encore “un anterrement” à la place de “un enterrement” est une erreur de la marque du préfixe. Pour les erreurs à dominante morphogrammique grammaticale, elles peuvent provenir d’une confusion de la nature, de la forme verbale et du nombre comme dans “des chevas” à la place de “des chevax” ou d’une erreur sur l’accord: “tu achètee” au lieu de “tu achètes” (accord étroit), “les films que les enfants ont vuu” à la place de “les films que les enfants ont vus” (accord large).

Les erreurs à dominante logogrammique peuvent être lexicales: “ma maire” pour “ma mère” ou grammaticales “ils ce sont dit” pour “ils se sont dit”, erreurs dues à une confusion d’homophone.

Parmi les erreurs graphiques, il y a celles à dominante idéogrammique qui concernent la ponctuation: les majuscules “paris” au lieu de “Paris” ou “l’état” au lieu de “l’Etat”, la ponctuation “mes, parents partent ce soir” à la place de “mes parents partent ce soir”, l’apostrophe “leau” à la place de “l’eau” et tous les mots-composés avec un trait d’union comme “peut_être” à la place de “peut_être”.

Catach distingue les erreurs à dominante non-fonctionnelle: “sculteur”/“sculpteur”, “rume”/“rhume”, “eureusement”/“heureusement”, etc. Il s’agit d’erreurs en lien avec l’étymologie. Il y a l’exemple du verbe “boursouffler” avec deux “f” alors qu’il n’y en a qu’un seul (confusion avec le verbe “souffler”). Ce sont des consonnes simples ou doubles non-fonctionnelles qui n’altèrent pas le son lorsqu’elles sont supprimées.

En somme, toutes ces précisions peuvent être regroupées en six grandes catégories, à savoir:

- les erreurs de ponctuation (oubli de points, de majuscule, de la marque de discours, de virgule),
- les erreurs de segmentation (absence ou abus de segmentation, ajout d’une consonne de liaison),
- les erreurs phonogrammiques (oubli de lettres, confusion des sons, erreur sur la valeur des lettres),
- les erreurs lexicales (lettres muettes de dérivation, de dérivation fautive, de dérivation non-fonctionnelle dans les mots invariables),
- les erreurs de mauvaises sélections de graphème (doublement de consonnes, étymologie, concurrence des graphèmes),
- les erreurs grammaticales (accords du groupe nominal, de genre, de sujet-verbe, de participes passés, des attributs du sujet, des logogrammes lexicaux et grammaticaux mal ou non réalisés).

Blanche-Benveniste et Chervel (1968) définissent cinq catégories d’analyse des erreurs (cf. Figure 1) qui structurent la valeur phonétique des lettres. Cette classification rend compte de la complexité de l’orthographe française.

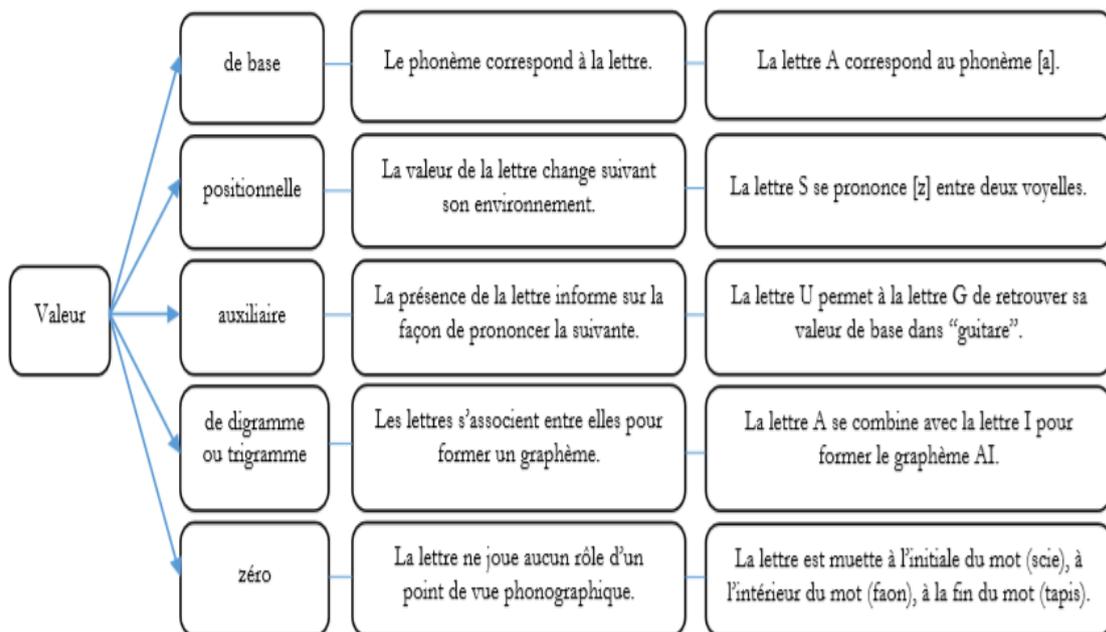


Figure 1: Valeur des lettres (Blanche-Benveniste, Claire. & Chervel, André. 1968, cité par Le Bellégo, A. 2012: 6).

Les cinq valeurs présentées ci-dessus possèdent un rôle précis lors de la lecture, du passage de l'écrit à l'oral. Ainsi, il y figure la valeur de base, la valeur de position (ou positionnelle), la valeur auxiliaire, la valeur de digramme (ou trigramme) et la valeur zéro.

La valeur de base concerne toutes les lettres de l'alphabet. En français, il y a 26 phonèmes sur 36 qui sont représentés par une valeur de base. Tous les autres phonèmes sont représentés par des valeurs de position ou de digramme. La valeur de base constitue la manière la plus fréquente de lire la lettre (cf. Figure 1). Par exemple, la lettre "c" ne se prononce [s] que lorsqu'elle précède un "e" ou un "i". Dans toutes les autres situations, sa valeur [k] est présente. Sa valeur de base est pour ainsi dire [k]. Il faut mentionner aussi que plusieurs graphèmes possèdent une même valeur de base. A titre d'exemple, la lettre "v" et la lettre "w" possèdent toutes deux une même valeur de base qui est la valeur [v]. Il en est de même pour la lettre "i" et la lettre "y" qui ont pour valeur de base [i].

La valeur de position (ou positionnelle) varie en fonction de la place de la lettre dans la chaîne graphique. A titre d'exemple, la lettre "s" possède la valeur positionnelle [z] dans les mots "poison", "rose", "maison", etc. Il en est de même pour la liaison en "s" qui possède une valeur positionnelle.

La valeur auxiliaire influe sur la prononciation d'un mot. A titre d'exemple, dans le verbe "guérir", la lettre "u" possède une valeur auxiliaire car elle permet à la lettre "g" de retrouver sa valeur de base. Un autre exemple: dans le verbe "mangeons" à la première personne du pluriel, la lettre "e" possède une valeur auxiliaire car elle donne à la lettre "g" une valeur de position. Par ailleurs, certaines consonnes finales possèdent une valeur auxiliaire en ayant une influence sur la prononciation du "e" comme dans "nez", "parler" ou encore "pied". Parfois, un graphème possède à la fois une valeur de base et une valeur auxiliaire en consonne finale: il se prononce et modifie ainsi la prononciation d'un autre graphème comme dans les mots "bec", "ver", "mer", etc.

La valeur de digramme (ou de trigramme) est en lien avec l'association d'une lettre avec une autre pour former un digramme ou un trigramme: "chou" contient deux digrammes, "ch" et "ou". Le digramme et le trigramme peuvent avoir une valeur de base et de position: "en" dans "tente" et "in" dans "chien".

La valeur zéro apporte des informations d'un point de vue idéographique. Il s'agit d'une lettre muette qui lorsqu'elle est supprimée ne modifie en rien la prononciation du mot: "doigt", "foie", "blond", etc. La suppression peut s'effectuer à l'initiale d'un mot comme dans "histoire" ou "homme", à l'intérieur d'un mot comme dans les mots "pain" ou "carré" ou encore en fin de syllabe ou de mot comme dans "instinct" ou dans le mot "corps".

Une fois les différentes valeurs appliquées à quelques mots, une meilleure maîtrise et connaissance de l'orthographe française est plus probable. Par exemple, dans le mot "automne", nous retrouvons un digramme "au", une valeur de base "t", une deuxième valeur de base "o", une valeur zéro "m", une troisième valeur de base "n" et une valeur auxiliaire "e". Un autre exemple, dans le verbe "manger", nous retrouvons une valeur de base "m", un digramme "an", une valeur positionnelle "g", une autre valeur positionnelle "e" et une valeur auxiliaire "r". Enfin, le verbe "percer" est composé d'une valeur de base "p", d'une valeur positionnelle "e", d'une valeur de base + d'une valeur auxiliaire qui est "r", d'une valeur positionnelle "c", d'une autre valeur positionnelle "e" et pour terminer d'une valeur auxiliaire "r".

5. Les barrières à l'orthographe

Une liste importante peut être présentée au sujet de l'orthographe et des lacunes rencontrées (Brissaud & Sandon, 1999; Chervel, 1977; Chervel & Manesse, 1989, entre autres.). Des travaux sur les théorisations du système graphique du français (Catach, 1973, 1989, 1995, 2003; Gak, 1976, entre autres.) et l'évolution des modèles didactiques (Fayol, 2006; Fayol & Jaffré, 2017; Reuter, 1996) ont été effectués aussi. Il nous semble pertinent d'élucider les grandes barrières qui nous poussent d'une manière ou d'une autre à faire des fautes d'orthographe. Quelles sont ces barrières et quelles sont les difficultés que nous rencontrons généralement dans l'orthographe française et surtout comment y remédier?

Les difficultés rencontrées en orthographe peuvent être de nature diverse. Elles peuvent ne pas provenir de l'orthographe et de son système de fonctionnement directement. En effet, ces barrières peuvent découler dans un premier temps des problèmes de concentration et de mémorisation. La concentration signifie littéralement "rassemblement", "accumulation". C'est l'action de tout ramener au centre. Ainsi, la concentration se résumerait à orienter toutes nos pensées et activités mentales pour une seule et même finalité. Il existe des exercices de renforcement de la concentration comme se fixer des objectifs clairs et précis régulièrement ou encore comme mettre un ordre de priorité pour éviter de faire une fixation sur d'autres éléments qui peuvent être remis à beaucoup plus tard, etc.

La mémorisation est une tâche différente qui consiste en l'apprentissage par cœur mais aussi en l'usage par la suite le jour opportun des savoirs acquis et des connaissances apprises. Plusieurs activités existent pour renforcer et augmenter les capacités de mémorisation. Les stratégies mnémotechniques (ou stratégies d'aide-mémoire) permettent assez souvent de mieux fixer en mémoire et surtout de se souvenir plus aisément des cas particuliers en orthographe. A titre d'exemple, le verbe "mourir" ne prend qu'un seul "r" car les êtres vivants ne peuvent mourir qu'une seule fois alors que le verbe "nourrir" prend deux "r" car les êtres vivants se nourrissent plusieurs fois. Un autre exemple: le verbe "appuyer" prend deux "p" car l'être humain prend appui sur ses deux pieds ou encore le mot "hirondelle" prend deux "l" car cet oiseau a besoin et vole avec ses deux ailes. Il en existe beaucoup que nous ne listerons pas ici mais chacun est libre de créer ses propres stratégies mnémotechniques et/ou de les personnaliser. Il est toutefois conseillé de réaliser sa propre liste afin de la "construire" à sa guise et pour permettre au cerveau de mieux retenir.

Parmi les causes qui font obstacle à l'orthographe, il y figure les problèmes de compréhension sémantique qu'il nécessite de mentionner. De manière générale, un mot incompris et/ou mal défini sera plus ou moins mal orthographié, d'où l'intérêt des dictées de mots et/ou de phrases. Cela peut être des dictées abrégées, des dictées à trous, des dictées à choix multiples, des dictées caviardées, etc. (Grevisse, 2003; Lenoble-Pinson, 2005). Il est tout aussi important de se faire une représentation mentale du mot en question pour lui attribuer un sens (qui sera ainsi gardé en mémoire). De ce fait, le mot aura une plus forte chance d'être orthographié de manière juste et correcte et surtout d'être conservé en mémoire. Une autre barrière à l'orthographe serait l'absence ou le manque de reprise et/ou de correction des erreurs. En effet, reprendre un mot plusieurs fois, le réécrire, l'assimiler et le retenir de cette manière est un exercice d'entraînement efficace (Colignon, 2014). Toutefois, ce travail de reprise et/ou de correction s'il n'est réalisé que partiellement ou de manière incorrecte pourra se révéler être catastrophique. Il convient de se construire des stratégies de révision de façon réfléchie et assidue.

Des cas particuliers tels que les adjectifs se terminant en "ciel" ou "tiel" font barrière à la bonne orthographe. Ainsi, pourquoi écrire "tendanciel" mais "différentiel"? Parmi la soixantaine d'adjectifs en français se terminant avec le son [sjɛl] environ 1/3 s'écrivent "ciel" et 2/3 s'écrivent "tiel". La difficulté

réside dans le fait que les mots de la même famille ne fonctionnent pas systématiquement de la même manière. En effet, nous écrivons “existence” avec un “c” mais “existentiel” avec un “t”. Le principe de base est que lorsqu’un adjectif en [sjɛl] est formé à partir d’un nom en “ent” ou en “ence”, il est écrit avec un “t”. A titre d’exemple, “essentiel” qui vient du mot “essence” s’écrit donc avec un “t”. Il en est de même pour “résidentiel” qui vient de “résidence” et pour “concurrentiel” qui vient de “concurrence”. Toutefois, il existe des exceptions pour ce premier principe comme les termes: “circonstanciel”, “tendanciel”, “révérenciel” qui s’écrivent tous en “ciel” avec un “c”.

Lorsque les adjectifs en [sjɛl] ont été formés avec un nom en “ie”, “ice” ou “ique”, ils s’écrivent avec un “c”: “cicatriciel” car formé à partir de “cicatrice”, “superficiel” formé à partir de “superficie”. Les adjectifs qui sont formés en “ance” s’écrivent en “ciel” comme “circonstance” qui devient “circonstanciel” donc avec un “c”. Il existe là encore des exceptions à cette règle. Effectivement, les mots tels que “interstitiel”, “substantiel” et “consubstantiel” s’écrivent en “ciel” bien qu’ils soient précédés d’un “i” ou d’un “an”. Une autre particularité existe. Il s’agit de l’adjectif “logiciel” qui est un nom aussi et qui a transmis son “c” à d’autres noms désignant des types de logiciel tels que: “didacticiel”, “gratuitiel” ou encore “progiciel”.

Les nombreux cas particuliers qui existent en français nous induisent souvent en erreur. C’est pourquoi, il serait sans doute pertinent de construire des fiches “aide-mémoire” qui regroupent et qui détaillent à la fois ces quelques points. Par ailleurs, avec l’accès de plus en plus aisé aux nouvelles technologies de l’information et de la communication, des fiches “toutes-prêtes” disponibles en ligne peuvent être téléchargées et réutilisées telles qu’elles ou en les personnalisant. Cela peut être notamment sur les substantifs se terminant par “é” et les participes passés, sur les infinitifs, sur les chiffres et les nombres ou encore sur le doublement de consonnes en français, etc. Il en est de même pour les diverses et nombreuses activités et exercices en ligne qui permettent d’obtenir (ou non) un score à la fin de l’activité et surtout une (auto)correction des erreurs (très souvent) réalisée. Enfin, des plateformes en ligne telles que “Orthodidacte”, “Projet Voltaire”, “OrthoPass”, “Ortholud”, etc. (liste non-exhaustive) présentent et mettent à disposition sur Internet une mine d’or à ce sujet, toujours libre d’utilisation.

Un point qui semble très important: la grammaire. En effet, l’apprentissage de la grammaire dont l’objectif est surtout de favoriser la compréhension des textes lus et/ou entendus permet de mieux comprendre les mots et par là, de mieux les orthographier. Il s’agit d’un élément essentiel dans l’apprentissage de l’orthographe. Ainsi, l’enjeu serait d’acquérir la structure, le sens, la construction et l’orthographe correcte des mots tout en comprenant leur sens et leur place au sein même de la phrase (Riegel, Pellat & Rioul, 2004).

Pour clôturer cette dernière partie, il s’avère intéressant de mentionner un élément non-négligeable: la relecture. Souvent, la relecture n’est pas réalisée ou alors elle est faite mais (trop) rapidement. Ce travail de relecture permet de contrôler si les phrases sont bien construites, de vérifier le sens du texte écrit, de réfléchir sur la logique d’écriture et des constructions réalisées et surtout de repérer les erreurs. L’unique but de la relecture n’est pas la correction des erreurs mais c’est aussi un travail de vérification et d’ajustement dans le besoin et de manière générale. La reprise doit se faire à un rythme régulier, ni trop vite, ni pas assez, tant sur le fond que sur la forme. Elle ne doit surtout pas être prise à la légère et s’il est possible de terminer le travail de reprise avec une lecture à voix haute, notamment pour les rédactions réalisées à la maison, cela habituerait l’oreille aussi. C’est aussi un très bon exercice de prononciation et d’articulation. Enfin, l’attention acoustique portée par chacun peut permettre de déloger des erreurs mais aussi de réaliser des remaniements, des ajouts et/ou des suppressions en phase finale.

Conclusion

La langue française possède ses propres particularités et englobe tout un système dans son for intérieur: elle recouvre plusieurs systèmes qui s’adaptent, qui s’ajoutent et qui s’enlèvent. Sa variété fait toute sa richesse. Pour bien l’orthographier, il nécessite de connaître et de maîtriser les grands principes qui la régissent ainsi que ses finesses. Aucune langue ne peut être apprise et surtout comprise sans un minimum de connaissance d’un point de vue historico-culturel. Une certaine connaissance du latin et/ou

du grec faciliterait bien des choses dans l'apprentissage et la compréhension de l'orthographe de la langue française et de cette langue de manière générale.

Dès l'enfance et le plus tôt possible, les enfants doivent être capables de distinguer ces spécificités et surtout ils doivent être aptes à la construction de stratégies d'apprentissage et de mémorisation. C'est aussi un travail d'auto-construction, d'auto-maîtrise et d'auto-reprise nécessaire non seulement à forger la personne en devenir mais aussi à persévérer face au travail, aux difficultés et parfois même aux échecs. Depuis bien longtemps, une focalisation exagérée est faite sur les dictées et le travail de réécriture. Toutefois, les dictées (dictée seule, dictée coopérative, dictée dirigée, dictée mutuelle, etc.) à elles seules ne suffisent pas ou plus. Elles possèdent de toute évidence leur utilité. Elles doivent être utilisées certes mais en complément des stratégies d'apprentissage et de mémorisation. Ce n'est pas la seule solution. Le travail de relecture doit impérativement être réalisé et ce, de manière systématique et en autonomie. Par ailleurs, il est essentiel de tenir compte des variétés d'intelligence des enfants et ce, dès leur plus jeune âge. Un enfant avec une intelligence visuelle n'apprendra pas comme un enfant doté d'une intelligence auditive ou kinesthésique. Le premier enfant apprendra en voyant, en visualisant alors que le second enfant devra entendre, toucher, sentir ou encore ressentir l'objet dont il est question pour le comprendre et le retenir. Mais cela fera sans doute l'objet d'une prochaine étude.

Ainsi, nos conseils vont dans ce sens: il importe beaucoup de créer des cartes mentales, des tableaux, des figures et/ou des schémas, même dans le cas de l'orthographe. Il est toujours plus amusant et motivant de travailler avec des tâches ludiques que nous soyons face à un public d'enfants ou d'adultes. Il est intéressant aussi d'attribuer à un mot une image ou un dessin qui lui correspond ou qui s'en rapproche. De cette manière, l'enfant enregistrera l'image et l'utilisera pour se souvenir du mot en question ou d'un mot plus ou moins proche et ce, de manière autonome. Il est important aussi de savoir réaliser la décomposition des mots en syllabes. Afin de faciliter la compréhension d'un mot et par là son orthographe, il suffit parfois de le raccourcir, de le diviser, de le décomposer pour qu'il soit compris et/ou acquis. Il est tout aussi essentiel de créer des astuces mnémotechniques pour faciliter la compréhension et l'acquisition de l'orthographe. Il s'agit d'une question de créativité de la part d'un enfant, d'un parent voire d'un enseignant qui apprend car l'apprentissage n'a pas de fin. Par exemple, "Je vais rester dans ma **tente** extraordinaire avec ma **tante** adorable". Dans cette phrase, le mot "**tente**" est suivi de l'adjectif "**extraordinaire**" qui débute avec un "e" alors que le mot "**tante**" est suivi de l'adjectif "**adorable**" qui commence par un "a". C'est un moyen de distinguer les homophones "tente" et "tante" et de savoir quand est-ce qu'il faut l'écrire avec un "e" et avec un "a". Evidemment, il faut retenir leur sens aussi. Aussi, il est tout à fait possible de se construire des phrases et de les retenir: "Bon **sang**, je **sens** que je vais partir **sans** ma mère qui **s'en** va seule". Dans cet exemple, le mot "sang" est le liquide biologique qui circule continuellement dans les vaisseaux sanguins et le cœur. Le mot "sens" correspond au verbe "sentir" qui est conjugué à la première personne du singulier du présent de l'indicatif. Par ailleurs, "sans", contraire de "avec" est une préposition qui marque l'absence, le manque et la privation. Pour terminer, la forme "s'en" correspond à la forme contractée de "se" qui est un pronom personnel réfléchi de la troisième personne et de "en" qui est un pronom personnel complément. De cette manière, une seule phrase peut regrouper plusieurs stratégies de mémorisation. Cette même phrase peut être modifiée comme suit: "Je **sens** mon **sang** couler, **s'en** aller seul et cela **sans** que je puisse l'arrêter hélas" ou encore "**Sans** elle, je **sens** mon **sang** **s'en** aller". Bien entendu, la phrase est modifiable et/ou personnalisable en fonction de la facilité, des centres d'intérêts, des préférences et/ou des choix propres à chacun. En effet, il serait plus pratique que la phrase soit facilement mémorisable et rapidement retrouvable.

En conclusion, il serait pertinent de mentionner tout l'intérêt de l'utilisation des nouvelles technologies et des diverses plateformes en ligne et gratuites afin de travailler l'orthographe (et pas seulement). Ainsi, les TICE* ou TIC** de manière plus générale contiennent des savoirs et regorgent de ressources, de sites et de plateformes de qualité qu'il nécessite de mentionner. Il peut s'agir des dictionnaires en ligne tels que le Larousse, le Littré ou encore Le Petit Robert, la grande panoplie de conjugueur en ligne, des sites internet

* Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement.

** Technologies de l'Information et de la Communication.

principalement dédiés à l'orthographe française tels que "Fantastique Orthographe", "Orthodidacte" ou encore le "Projet Voltaire" sans oublier le site de l'Académie Française ainsi que celui du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (Eduscol). Ces sites et logiciels permettent de tester le niveau en orthographe et offrent la possibilité de passer ou non à la version payante par la suite. D'autres sont totalement gratuits. Il y a bien entendu des sites qui sont plus spécifiques et aident surtout les personnes qui rencontrent des lacunes dans un domaine bien précis. Cela peut être le cas des personnes dysorthographiques ou dyslexiques qui peuvent se diriger vers des sites plus significatifs présentant des ressources en lien avec les troubles concernés. Cette étude ne suffirait pas à apporter des éclaircissements à ce sujet bien précis car la dysorthographie est définie comme un trouble de l'acquisition et de la maîtrise de l'orthographe affectant principalement l'apprentissage et l'automatisation de la correspondance phonème-graphème mais aussi la capacité à visualiser l'orthographe des mots. Quant à la dyslexie, elle est un trouble de l'apprentissage qui touche spécialement l'acquisition du langage écrit avec trois types de dyslexie: la dyslexie phonologique, la dyslexie de surface et la dyslexie mixte. Ce sujet est encore autre et mériterait de faire l'objet d'une recherche future.

Bibliographie

- Arrivé, Michel. Réformer L'orthographe?, Paris, PUF, 1993.
- Arrivé, Michel. *Bescherelle: La Conjugaison Pour Tous*, Paris, Hatier, 1997.
- Blanche-Benveniste, Claire. & Chervel, André. *L'orthographe*, Paris, Plon, 1968.
- Blanche-Benveniste, Claire. (2003). "L'orthographe". In: Yaguello Marina dir, *Le Grand Livre De La Langue Française*. Paris, Seuil, p. 345-389.
- Brissaud, Catherine. & Sandon, Jean-Michel. (1999). "L'acquisition Des Finales Homophones En /E/ A L'école Élémentaire et Au Collège, Entre Phonographie et Morphographie". *Langue Française*, numéro 124, p. 40-57.
- Catach, Nina. (1973). "La Structure De L'orthographe Française". In: *La Recherche*, numéro: 39, p. 949-956.
- Catach, Nina. *Les Délires De L'orthographe*, Paris, Plon, 1989.
- Catach, Nina. *L'orthographe Française: Traité Théorique et Pratique*. Paris, Nathan, 1995.
- Catach, Nina. *L'orthographe*. Paris, PUF, 2003.
- Chervel, André. *Et Il Fallut Apprendre A Ecrire A Tous Les Petits Français*. Paris, Payot, 1977.
- Chervel, André. & Manesse, Danièle. *La Dictée. Les Français et L'orthographe*. Paris, Calmann-Lévy/INRP, 1989.
- Colignon, Jean-Pierre. *Pour Ne Plus Faire De Fautes D'orthographe*. Paris, L'Opportun, 2014.
- Dubois, Jean., Giacomo, Mathee. & Guespin, Louis. *Dictionnaire De Linguistique*. Paris, Larousse, 1973.
- Fayol, Michel. (2003). "Les Difficultés De L'orthographe", *Cerveau & Psycho*, numéro 3, [En ligne], http://www2.cnrs.fr/sites/communiqu/fichier/les_difficultes_de_l_orthographe_fayol.pdf, [Consulté le: 17.11.2018].
- Fayol, Michel. (2006). "L'orthographe et Son Apprentissage". *Enseigner La Langue: Orthographe et Grammaire*, [En ligne], http://acces.ens-lyon.fr/acces/thematiques/neurosciences/actualisation-des-connaissances/memoire-attention-et-apprentissage/neuro_apprentissage/neuro_apprentiss_2/dossier_fayol_chartier/M.%20Fayol.pdf, [Consulté le: 15.11.2018].
- Fayol, Michel. & Jaffré, Jean-Pierre. (2017). "L'orthographe: Des Systèmes Aux Usages", In: *Pratiques Linguistique, Littérature, Didactique*, p. 169-170, [En ligne], <https://journals.openedition.org/pratiques/2984>, [Consulté le: 02.02.2017].
- Grevisse, Maurice. *La Force De L'orthographe: 300 Dictées Progressives Commentées*. 3^e éd. Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2003.
- Grevisse, Maurice. *Le Français Correct: Guide Pratique Des Difficultés*. 6^e éd. Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2009.

Gak, Vladimir. Grigorevich. (1976). « *L'Orthographe Du Français, Essai De Description Théorique et Pratique* ». In: *Pratiques Linguistique, Littérature, Didactique*, numéro: 25. p. 120-121, [En ligne], www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1979_num_25_1_1138_t1_0120_0000_2, [Consulté le 14.11.2018].

Le Bellégo, Agnès. (2012). « *CRPE Français. Complément de connaissances* ». Afadec, numéro: 2, p. 1-7, [En ligne], <https://docplayer.fr/3592570-Synthese-crpe-francais-complement-de-connaissances-texte-1-texte-2.html>, [Consulté le: 15.11.2018].

Lenoble-Pinson, Michèle. *Ecrire Sans Faute: Dictées Commentées Des Championnats D'orthographe*. Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2005.

Reuter, Yves. *Enseigner et Apprendre A Ecrire*. Paris, ESF, 1996.

Riegel, Martin., Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René. *Grammaire Méthodique Du Français*. Paris, PUF, 2004.

Sitographie

www.academie-francaise.fr

www.eduscol.education.fr

www.littre.org

www.larousse.fr

www.lerobert.fr